

240

avril 2014
mensuel

espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon



L'avenir de nos communes (1/8) Rixensart se construit une nouvelle attractivité

AGRICULTURE

Une exploitation sur deux
a disparu en vingt ans

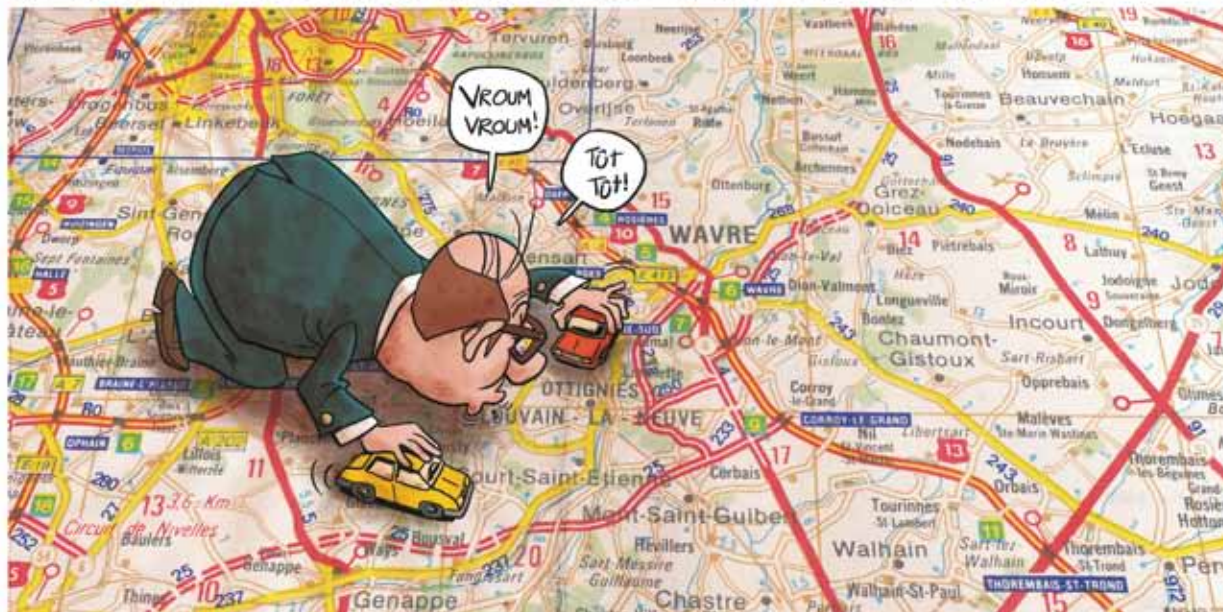
MOBILITÉ

Ces projets routiers
attendus depuis longtemps

CULTURE BW

Résonances :
un WE pour les familles

Le tracé du contournement de Wavre a été étudié de près ...



édito

Huit regards sur vos communes

sommaire

En 2011, Espace-vie avait consacré plusieurs de ses « dossiers » aux grandes villes du BW. Un bref historique, leurs actualités, un aperçu de leurs projets... En quelques pages, sept villes ont été passées à la loupe. Nous avons conclu avec Ottignies-Louvain-la-Neuve, non sans laisser les lecteurs et même quelques communes avec le sentiment d'un goût de trop peu : « À quand un dossier sur Court-Saint-Étienne ? Ou Rebecq ? Ou... ? ».

Vos attentes vont être comblées puisque ces dossiers redémarrent en s'attaquant aux communes de plus de 10 000 habitants ! Pour entamer cette nouvelle série, le rideau se lève sur Rixensart qui n'échappe pas au regard de Christian Radelet, fonctionnaire délégué. « Rixensart sait distinguer l'essentiel de l'accessoire » ne manque-t-il pas de faire remarquer. Quelques pages qui dressent le portrait d'une commune qui connaît une mutation et un développement hors du commun.

On vous donne rendez-vous à Genappe le mois prochain.

> Catherine Vandenbosch

- 03** En deux mots
- 04** Dossier
Rixensart se construit une nouvelle attractivité
- 06** Aménagement du territoire
Le SDER vu par les 27 communes du Brabant wallon
- 07** Interview de Françoise Demeuse
« Nous allons vers une agriculture plus raisonnée »
- 08** Mobilité
Ces projets routiers attendus depuis longtemps
- 10** Débat
Les sentiers sont-ils enfin sortis de l'impasse ?
- 11** Carte blanche
Quelles pistes pour des logements plus accessibles ?
- 12** Résonances : un WE pour les familles
Balades sonores et parcours photographique
- 14** La Caravane de la Diversité, à Court-Saint-Étienne
- 15** Épinglé pour vous...
L'agenda du mois
- 16** Midi de l'urbanisme
La ruralité est-elle en péril avec la densification ?

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.

Éditeur responsable : Édith Grandjean - Coordination : Catherine Vandenbosch, Xavier Attout, Marie-Pierre Uenten (culture BW) - Rédaction : X. Attout, C. Dunski, M-P. Uenten, C. Vandenbosch - Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandenbosch, A. Chevalier, X. Attout, A. Leux - Président de Maison de l'Urbanisme : Mathieu Michel

Maquette : www.doublepage.be - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jcbgam - Tirage : 7.700 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou m.urbanisme@ccbw.be - Site internet : www.ccbw.be - www.maisonsdelurbanisme.be

Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable. Dessin : Marco Paulo. Photo de couverture : Xavier Attout.



52

C'est le nombre de logements qui ont été construits dans le cadre du plus grand projet de logements publics locatifs en Wallonie. Il a été mené à Louvain-la-Neuve (en face du musée Hergé) par la société de logements publics Notre Maison, pour 7 millions.

L'IBW met la main sur un site de 11 ha à Nivelles

L'Intercommunale du Brabant wallon va racheter au groupe Peugeot PSA un site de 11 hectares anciennement occupé par Peugeot Belgique à Nivelles. Outre le terrain, un bâtiment de 8 500 m² fait partie de la transaction. L'IBW envisage de transformer les bâtiments existants pour y installer un hall relais pour entreprises et un centre d'entreprises. La convention prévoit que le groupe automobile pourra encore occuper certaines parties des installations pendant neuf ans.

Guy Maas s'en va, Pierre Francis arrive

Après un peu moins de vingt ans de service, Guy Maas a quitté début avril son poste de directeur du service du développement territorial à la Province du Brabant wallon. Il sera officiellement retraité en juillet prochain. Dans le même temps, on a appris que Pierre Francis avait quitté sa fonction de directeur de l'Association du management du centre-ville pour intégrer le service du développement territorial et environnemental de la Province. Il y développera le volet mobilité et développement territorial. Un lien entre les deux ? On en reparle dans quelques mois...

« Nous aurions l'air ridicule si le Mémorial était fermé pour le bicentenaire de la bataille de Waterloo. »

Serge Kubla, bourgmestre de Waterloo

Des nouvelles serres à l'UCL

L'Université catholique de Louvain (UCL) vient d'inaugurer ses nouvelles serres, qui remplacent des installations vieilles de quarante ans. Elles sont désormais les plus performantes d'Europe puisqu'elles comportent les dernières technologies en matière d'isolation, d'éclairage et de bio-sécurité. Autre avantage : ces nouvelles serres pourront accueillir davantage de chercheurs.

Rénovation en profondeur pour le quartier Sainte-Barbe

Le quartier Sainte-Barbe, à Nivelles, va subir un sérieux lifting. La Région wallonne vient de débloquer une enveloppe de 5 millions d'euros pour réhabiliter en profondeur ces quartiers de logements publics. L'objectif sera de recréer du lien social, de procéder à une rénovation énergétique des bâtiments et d'effectuer un remaillage qui permettra d'améliorer la mobilité des voitures et des modes doux du quartier.



> Étienne Bertrand et Anne Norman, collaboratrice à la Maison de l'urbanisme, viennent de publier l'ouvrage « Made in Wood. L'art de construire en bois », aux Éditions Mardaga. Découvrez l'architecture contemporaine en bois à travers 24 réalisations.

> Peut-on être échevin de la Mobilité et membre (ou suppléant) d'une CCATM ? La question a fait débat au conseil communal de Lasne. La majorité a estimé qu'il n'y avait pas de faute déontologique.

> La commune d'Orp-Jauche est en train de se doter d'un schéma de structure communal. Enquête publique jusqu'au 11 avril.

Rixensart se construit une nouvelle attractivité

Espace-vie avait effectué en 2011 une série sur les grandes villes du Brabant wallon. Nous reprenons le collier avec huit villes de plus de 10 000 habitants. Première commune à passer au crible : Rixensart. Une entité qui va considérablement se transformer dans les prochaines années.

Le « slogan », plutôt vendeur, est resté dans les têtes. Quand l'ancienne bourgmestre Jacqueline Herzet (1994-2006) parle de sa commune, à la fin des années 1990, comme de la perle des Ardennes brabançonnaises, l'accroche fait mouche. Elle sera utilisée à toutes les sauces ces dernières années.

Rixensart, commune de 22 000 âmes située au centre de la province, est-elle toutefois encore aujourd'hui cette perle du paysage brabançon ? Il ne faut pas se balader longtemps dans le centre de Rixensart et de Genval pour se rendre compte qu'elle est actuellement défigurée par deux chantiers majeurs de son histoire : la réhabilitation des anciennes papeteries de Genval en un nouveau quartier rassemblant 390 logements, 15 000 m² de commerces et 10 000 m² de bureaux, et le chantier de mise à quatre voies du RER avec les aménagements qui y sont liés. Des travaux qui vont considérablement modifier le visage de l'entité. Les pelleuses devraient quitter les lieux en 2017 et 2018. « Ces travaux contribuent à la refonte de nos centres, explique le bourgmestre Jean Vanderbecken. Nous n'étions pas à la manœuvre mais nous avons néanmoins pu faire entendre notre voix. Soit en diminuant l'ampleur du projet, comme aux papeteries, soit en tentant d'avoir un centre plus convivial et verdurisé à Rixensart. Pour le RER, on nous a vendu un projet mirobolant alors que son intégration dans le paysage n'est pas extraordinaire. »

Un millier de logements et puis c'est tout

Après Waterloo, Rixensart est la commune la plus dense du Brabant wallon (1 255 hab/km²). Sa proximité avec Bruxelles, son offre en termes d'équipements et son cadre de vie en font une des communes les plus prisées de la province. Ce qui se

répercute bien évidemment sur les prix de l'immobilier. « L'offre en matière de terrains à bâtir se réduit de plus en plus. Il reste quatre ou cinq lotissements d'une vingtaine de maisons chacun à aménager auxquels il faut ajouter les 250 à 300 terrains individuels éparpillés dans l'entité. En additionnant également le projet des papeteries de Genval et la densification programmée aux alentours des deux gares (NDLR : 60 hab/ha près des gares puis 25 hab/ha et 9 hab/ha au fur et à mesure que l'on s'en éloigne), on avoisine, potentiellement, le millier de logements encore disponible. Soit 2 500 habitants. Après, ce sera fini car la commune ne dispose pas de grandes zones d'aménagement communal concerté (ZACC) qui permettraient de libérer beaucoup de foncier. » Rixensart atteindra alors la barre des 25 000 âmes, ce que les édiles politiques estiment être un seuil limite.

Toute la commune en « Zone 30 »

Comme Waterloo, Rixensart dispose d'un parc de logement relativement vieillissant et plutôt énergivore. Un des défis futurs sera de favoriser la transformation (ou la reconstruction) de ces villas en habitations performantes sur le plan énergétique. « Nous refusons en tout cas toutes les divisions de bien. C'est une tendance qui se développe. Si nous acceptons, la population augmentera considérablement, de même que les problèmes de mobilité. » Historiquement, Rixensart n'a pas été conçue pour accueillir un flot important de véhicules. Ses routes sont étroites et peu adaptées à un trafic dense « Elle est en fait aujourd'hui victime d'un aménagement du territoire qui a été médiocre dans les années 1960. Il n'a pas été suffisamment mûrisé et réfléchi. » Même s'il faut relativiser

les problèmes de mobilité, qui sont mineurs. Le trafic de transit dans les quartiers est plus problématique. Le bourgmestre avait d'ailleurs récemment évoqué la possibilité de mettre toute l'entité en « Zone 30 ». Il s'agissait toutefois davantage d'un coup de com. « Je pense par contre qu'il sera nécessaire de refaire d'ici peu un nouveau plan communal de mobilité. »

Des outils à gogo

Rixensart fait partie des bons élèves en matière d'outils urbanistiques. Elle dispose de tout l'arsenal disponible (Règlement communal d'urbanisme, schéma de structure, plan communal de mobilité, CCATM) et a également lancé trois plans communaux d'aménagement. « La commune a été avant-gardiste sur ces points. L'avantage c'est que, vu ces règlements, un changement du pouvoir politique n'influence pas l'urbanisation de l'entité. Pour ma part, j'estime que trop de règlements tuent parfois les règlements. On ne laisse parfois pas suffisamment de liberté aux architectes. »

Quels enjeux futurs ?

Ce sera le dernier grand projet à gérer en terme d'aménagement du territoire : la transformation de l'ancien site de GlaxoSmithKline à Genval. Un terrain de 7 ha qui a été racheté l'an dernier par Colbelba (Besix). Les perspectives de développement sont importantes puisque cette société disposait déjà d'un grand terrain situé à côté de celui de GSK. Le site est actuellement inscrit au plan de secteur en zone réservée à la recherche et aux petites industries. Il devra faire l'objet d'un plan communal d'aménagement. Le promoteur n'a pas encore défini son projet mais on imagine qu'il sera d'envergure.

> Xavier Attout

Un cow-boy qui flingue sans sommation

Pour un urbaniste, Rixensart est une commune déroutante. L'urbaniste a besoin de repères, de structure. Il aime l'ordre et la cohérence, l'église au milieu du village. Mais Rixensart est multiple et complexe. Ensemble de hameaux s'étirant d'un coteau à l'autre, aux paysages et aux ambiances variées, où la nature fusionne avec l'urbain. C'est ici que la Ville s'est échouée, aux rives de la campagne.

Rixensart est née de l'eau et du rail. Un lac pour la villégiature, la Lasne pour les papeteries et un chemin de fer pour véhiculer bourgeois et marchandises. Au fil des ans, Rixensart s'est équipée et s'est lotie dans une joyeuse cacophonie. Une multinationale au creux d'une zone Natura 2000, un centre sportif en face d'un château classé, un nouveau quartier qui se construit sur les ruines des anciennes papeteries, un cinéma rétro toujours d'actualité... et des maisons, encore des maisons. Un peu de tout partout. Un cocktail bien belge. Seuls les

scouts n'ont pas encore trouvé leur place. Une commune bien belge qui gère son lac en bonne intelligence avec la commune flamande voisine d'Overijse. Et si Victor Horta a construit sur une rive, Paul Hamesse en a fait autant sur l'autre, pour le plus grand plaisir des amateurs d'architecture et des nostalgiques de la belle époque.

Une longue autonomie

En quête de structure depuis les années soixante, Rixensart peut profiter maintenant des 4 voies du RER pour entrer pleinement dans le 21e siècle. Un RER qui fait mal quand il défigure la gare de Genval et ses abords. Mais un RER qui répare aussi quand il couvre la tranchée du chemin de fer pour offrir une nouvelle place aux Rixensartois.

Montée très tôt dans le train de la décentralisation, Rixensart a depuis longtemps pris son autonomie. Elle peut s'appuyer sur une CCATM vigilante, qui n'arrive

malheureusement pas toujours à se faire entendre. Car le Collège a souvent du mal à refuser les dérogations et à en justifier le caractère exceptionnel. Puisqu'il y a quand même un peu de tout... Mais Rixensart sait distinguer l'essentiel de l'accessoire, et mettre le paquet quand il s'agit de sauver la Grande Bruyère de l'appétit des promoteurs.

Et Rixensart sait aussi se faire respecter. Que ce soit face aux impératifs de la SNCB ou aux exigences de certains lotisseurs, la commune pose ses conditions et ne transige pas.

À chaque fois, le cow-boy dégage le premier et flingue sans sommation. Parce que les enjeux sont importants. Rénover, structurer, densifier mais sans accroître les problèmes de mobilité et sans perte d'identité. Un challenge de tous les jours. Et pour ceux que l'urbanisme ennuie, la guerre des frites, c'est plus drôle.

> **Christian Radelet, Fonctionnaire délégué**



L'aménagement d'une dalle de 120 m de long au-dessus des voies permettra de créer une nouvelle place publique dans le centre de Rixensart. @ X. A.

Voici les avis remis par les vingt-sept communes du Brabant wallon sur le SDER

Le SDER suscite des avis contrastés

Le Schéma de développement de l'espace régional a suscité pas mal de débats dans les communes. Elles devaient se prononcer dans le cadre de l'enquête publique. La plupart y ont le plus souvent défendu leurs intérêts locaux. Le Parlement wallon devrait se pencher sur le document d'ici peu.

Les avis positifs

Pas de remarques (ou presque) à **Rixensart**, **Walhain** et **Chau-mont-Gistoux**, qui ont validé le texte sans souci. **Orp-Jauche** a remis un avis positif, ses seules craintes étant liées à la manière de financer les propositions et sur la vision réductrice de l'espace rural. « *Une de nos réserves est liée à la prise en compte des aménagements de mobilité repris dans notre Schéma de structure et notre Plan de mobilité* », explique le bourgmestre de **Beauvechain** Marc Deconinck.

À **Tubize**, une seule remarque pour rappeler leur souhait de créer une liaison ferroviaire Tubize-Braine-l'Alleud. **Ramillies** regrette de son côté que le SDER soit trop général et que le document manque d'intérêt pour les villages ruraux.

Les avis négatifs

À **Villers-la-Ville**, l'un des principaux griefs est relatif à la question de la densité des logements au centre des villages ruraux. Même son de cloche à **Chastre**, où la majorité se plaint que l'on retire de nombreuses prérogatives aux communes. Elle est également perplexe devant le fait qu'il s'agisse d'un document d'orientation alors que le schéma de structure devra s'y conformer. Chastre n'est également pas favorable à la possibilité d'installer des éoliennes en zone agricole sans demande de permis.

À **Braine-l'Alleud**, le bourgmestre souhaite que sa commune reste une ville à la campagne et ne veut pas voir son territoire densifié. À cet égard, il estime se sentir plus proche du développement de Braine-le-Château que de celui de Waterloo. À **Perwez**, la majorité dénonce une version imprécise, avec des concepts et des nominations également imprécis.

Les oui, mais...

Wavre et **Ottignies-LLN** ont fait une sortie commune : parmi leurs remarques, elles souhaitent surtout que le bipôle Wavre-Ottignies-Louvain-la-Neuve soit considéré comme « pôle majeur » du futur SDER.

À **Waterloo**, on ne se sent par exemple pas concerné par l'éolien et on s'inquiète des volets relatifs à la densification (alors que la densité y est déjà très élevée) et à la mobilité.

À **Nivelles**, on regrette qu'il soit fait référence à de nombreuses reprises au CoDT alors que personne ne l'a encore eu entre les mains. Les conseillers évoquent aussi des inquiétudes à propos des notions de densité et des méthodes de calcul relatives à la mixité des fonctions. Enfin, la commune se plaint de ne pas être reprise comme pôle touristique.

Du côté de **Genappe**, quelques inquiétudes sur les moyens qui seront disponibles pour mettre en œuvre les projets proposés dans le SDER et concernant le fait que les territoires centraux pourraient pénaliser le développement des villages ruraux. « *Nous voulons garder notre autonomie* », lance Carine Messens, l'échevine locale de l'Urbanisme.

La Hulpe s'est conformée à l'avis rendu par l'Union des villes et communes de Wallonie. Tout comme **Mont-Saint-Guibert**, qui estime que le document n'est pas parfait mais qu'il a le mérite d'exister.

À **Court-Saint-Étienne**, la majorité s'étonne que le SDER envisage de rouvrir l'ancienne ligne ferroviaire 141 Nivelles-Ottignies et s'oppose à ce projet. Elle veut maintenir le RAVEl.

Hélicine a relevé cinq points noirs, dont le manque d'outils pour mettre en place la supracommunalité suggérée dans le SDER ou encore la définition des notions de noyaux d'habitat, peu adaptée selon elle à la problématique des communes rurales.

Braine-le-Château, **Ittre** et **Grez-Doiceau** ont également remis un avis positif mais très nuancé.

Les autres

Incourt a remis un double avis : un sur la forme, qui regrette le manque de lisibilité du document et le fait que des outils comme le CoDT soit mentionné alors qu'il n'a pas encore passé la rampe du Parlement, et un avis sur le fond où le Collège s'est inspiré de toutes les remarques de l'UVCW, de l'IBW et de l'asbl RIAL. Même situation à **Jodoigne** qui a émis un avis mitigé. **Rebecq** n'avait pas remis d'avis sur le SDER à l'heure de boucler ces lignes

> **Xavier Attout**

Une exploitation agricole sur deux a disparu en 20 ans

« Vers une agriculture plus raisonnée »



Françoise Demeuse est la directrice de l'asbl Agro-Qualité et du Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité

Disparition de fermes, baisse de la surface agricole, hausse du prix de la terre : il n'est pas aisé d'être agriculteur en Brabant wallon. La qualité de son sol limoneux reste son principal atout. Le secteur réinvente sa manière de travailler vers davantage d'efficacité.

Une précision tout d'abord : quelle est la différence entre l'asbl Agro-Qualité et le Centre provincial de l'agriculture ?

Ce sont deux structures complémentaires gérées par la Province. Le Centre provincial est un institut scientifique alors que l'asbl accompagne et conseille les acteurs des secteurs agricole et agro-alimentaire.

On voit que l'espace réservé aux terres agricoles ne cesse de diminuer ces dernières années. L'agriculture a-t-elle encore un avenir en Brabant wallon ?

Évidemment ! Il ne faut toutefois pas se voiler la face : le nombre d'exploitations agricoles est en diminution. On en recense 1 054 aujourd'hui alors qu'il y en avait 938 de plus il y a vingt ans. Un phénomène de concentration est inévitable. Mais l'avenir n'est pas en péril : sur les 110 000 ha que compte le Brabant wallon, 56 % sont réservés à l'agriculture. Et puis la demande pour des produits locaux est en constante augmentation.

Mais les conditions pour exercer le métier sont de plus en plus délicates...

Les agriculteurs n'ont pas la vie facile, c'est évident. Il y a de plus en plus de normes à respecter, le métier se complexifie. Quant à la question du morcellement des terres vu l'urbanisation, il y a la procédure du remembrement qui permet de remédier aux problèmes. Deux sont en cours à Orp-Jauche et Tubize, avec des succès divers... Pour le reste, il ne faut pas oublier que le Brabant wallon a la chance de posséder des terres d'excellente qualité, puisque la province est traversée par des terres limoneuses et sablo-limoneuses.

Les prix de la terre agricole ne cessent d'augmenter. Quelles pistes existe-il pour améliorer le sort des jeunes agriculteurs et favoriser leur accès à la profession ?

Quand un jeune n'est pas issu du milieu agricole, il éprouve de grandes difficultés à mettre la main sur une exploitation. D'autant plus en Brabant wallon où le prix de la terre est élevé. Entre 25 000 et 45 000 euros/hectare. Il y a aujourd'hui peu de solutions qui sont sur la table. Une possibilité est de se tourner vers une agriculture qui requiert moins de matériel et d'hectares de surface agricole. La surface moyenne des exploitations en Brabant wallon est de 58 ha.

Pour le bio, on estime qu'avec 15 ha, un agriculteur peut s'en sortir. Mais cela dépend toujours de la structure et de la production souhaitées.

La banque foncière est-elle une bonne solution ?

Ce n'est pas à moi à répondre de cette question. Rien n'est encore mis en place à ce sujet au niveau wallon. Les politiques doivent se concerter pour déterminer s'il s'agit d'une bonne solution.

Comment aider ces agriculteurs alors ?

Notre travail est principalement de les guider et de les soutenir. Un agriculteur est à la fois agronome, chef d'entreprise, fiscaliste, responsable des ressources humaines. Bref, il cumule les métiers. Nous offrons également la possibilité à chaque agriculteur du Brabant wallon d'analyser ses terres pour lui donner des indications sur la meilleure manière de les cultiver. Cela se déroule dans notre laboratoire d'analyse. Près de 700 agriculteurs en profitent chaque année.

A-t-on vu ces dernières années une évolution du type

de terres cultivées en Brabant wallon ?

La culture énergétique de céréales pour se chauffer ou la culture du miscanthus sont notamment apparues. Mais la proportion reste négligeable. En Brabant wallon, on retrouve surtout la culture du froment (42 %), de la betterave (12 %) et de la pomme de terre (9 %). Il y a 86 % de terre arable.

Vers quoi se dirige-t-on à l'avenir en matière d'agriculture ?

Vers une agriculture de plus en plus raisonnée. Les pulvérisations sont plus réfléchies. La terre est mieux analysée. Le degré scientifique de l'agriculture est bien plus élevé. Pour le reste, le phénomène de concentration des exploitations va encore s'accroître.

Vous avez lancé un prix de l'innovation l'an dernier. Quel est l'intérêt de lancer ce type de concours ?

Neuf candidats ont répondu à l'appel. Le vainqueur, Benoît Lempereur, a lancé un procédé de vente de sac de 25 kg de miscanthus et espère développer la filière. Le miscanthus est découpé en copeaux. Il est ensuite destiné au paillage. Cela remplace l'engrais. Le concours connaîtra une seconde édition cette année. Les projets sont à rentrer pour la fin du mois de juin.

> **Propos recueillis par Xavier Attout**

« La surface moyenne des exploitations en Brabant wallon est de 58 ha »

Ces projets routiers attendus depuis longtemps

Cinq, dix, quinze, vingt voire trente ans qu'on en parle : certains projets routiers d'importance tardent à se concrétiser. La faute le plus souvent à un financement déficient ou à une opposition locale. Ils visent pourtant à améliorer la mobilité d'une province saturée. Tour d'horizon.

Une longueur de trois kilomètres et demi, un budget de quatorze millions et une durée des travaux estimée à deux ans : après une quinzaine d'années d'attente, le contournement nord de Wavre est enfin en bonne voie. Le dossier vient de franchir le cap de l'enquête publique. Il a recueilli 1 027 avis négatifs (voir ci-contre), mais la plupart des signaux sont au vert. L'Intercommunale du Brabant wallon pilote le dossier, sur demande de la commune de Wavre. C'est l'IBW qui a notamment déterminé le tracé du contournement (en reprenant toutefois en grande partie les éléments du plan de secteur élaboré dans les années 1970) qui, de la N25 à hauteur de Gastuche (Grez-Doiceau), permettra de rejoindre la Noire Épine située à l'arrière du Parc d'activités économiques de Wavre-Nord. Ce nouveau tronçon vise à désengorger le centre de Wavre et à faciliter l'accès au zoning.

Les péripéties de ce dossier illustrent toutefois les difficultés propres à ce type de projets d'envergure. Le contournement de Wavre n'est pas le seul à avoir connu, ou à connaître, des retards à l'allumage. Les sources de financement (le plus souvent la Région wallonne) sont la principale pierre d'achoppement. Des associations environnementales viennent également parfois retarder le projet. Sans oublier que la vision nombriliste de certains élus empêche parfois une amélioration de problèmes de mobilité régionaux.

Région de Jodoigne

Prévu au plan de secteur, le projet de

contournement de Jodoigne tarde à voir le jour. Il a connu un sérieux retour en arrière en 2011 quand le Conseil d'État a annulé la modification du plan de secteur. 27 000 véhicules traversent quotidiennement le centre de la cité de la Gadale. Une alternative est toujours espérée par la commune. Le contournement de Hamme-Mille (Beauvechain) semble enterré. À Perwez, les feux sont au vert. Le Conseil d'État vient de valider le permis pour une nouvelle route qui, à travers champs, reliera la sortie 11 de la E411 à la chaussée de Wavre. Cinq millions sont prévus pour ce contournement de 3 km.

Région de Wavre et Ottignies-LLN

À Louvain-la-Neuve, parmi les grands chantiers qui débiteront d'ici peu, on relèvera l'aménagement d'un tunnel à hauteur de la Nationale 4 et du boulevard de Wallonie, de manière à rejoindre aisément le Park & Ride. Une liaison entre la RN 257 et la RN 275, qui permettrait aux habitants de Cérroux-Mousty et de Court-Saint-Étienne de rejoindre plus facilement la E411 est toujours sur la table. La commune de Rixensart, traversée par cette voirie, y est toutefois fermement opposée.

Enfin, des projets de contournement sont régulièrement évoqués à Court-Saint-Étienne (liaison N25-RN 275 ou une nouvelle voirie de la Chapelle aux Sabots à la N25) et à Grez-Doiceau (à travers champs). Une opposition locale freine le plus souvent ces dossiers.



Le contournement nord de Wavre reliera Gastuche au zoning nord, à

Région de Waterloo et Braine-l'Alleud

Une bonne nouvelle tout d'abord : l'étude du tracé du contournement sud de la butte du Lion va débiter cette année. Elle figure dans le budget 2014 du Service public de Wallonie. La nouvelle voirie reliera la nationale 5 à la route de Piraumont. Un projet qui compensera la fermeture de la route du Lion et facilitera l'accès vers la gare de Braine-l'Alleud. Pour le reste, l'idée de former un grand contournement de Braine-l'Alleud par l'ouest reste sur la table. Il permettrait, à terme, de relier la chaussée de Tubize et la nationale 5, en passant par la route du Piraumont.

Région de Tubize

Le goulet de Halle est le problème n°1 en matière de mobilité dans l'ouest du Brabant wallon. Sa résolution ne sera pas aisée puisque seule la Région flamande peut agir. La commune de Tubize et les autres communes brabançonnes avoisinantes ne sont que spectatrices. De même que la Région wallonne. En attendant, les

files sur l'A8 ne cessent de s'allonger aux heures de pointe, sans parler du trafic de transit qui parasite Braine-le-Château. Le projet consiste à remplacer des carrefours par des carrefours dénivelés (des ponts ou tunnels évitant aux automobilistes de se croiser). « Ce projet permettrait de supprimer l'un des goulets d'étranglement majeurs du réseau autoroutier belge, tout en ayant un impact positif local sur les agglomérations de l'ouest du Brabant wallon », estime le bureau Espaces Mobilité. Une issue positive serait en train de se dégager, côté flamand.

Toujours à Tubize, deux projets de contournement sont sur la table, l'un par le nord, l'autre par le sud. Le premier revêt un enjeu majeur dans le cadre de l'important projet de réhabilitation du site des Forges de Clabecq. Sa réalisation conditionnerait le début des travaux. L'échevin local de la Mobilité attend désespérément un signe de la Région wallonne quant au financement. « Nous n'avons encore aucune nouvelle à ce sujet, regrette Pierre Pinte. Le lancement du projet des Forges

dépend pourtant de cette liaison, qui est vraiment capitale pour la mobilité de Tubize. Il est temps que la Région wallonne accélère le mouvement... »

Dans l'ouest du Brabant wallon, à hauteur de l'échangeur de Haut-Ittre, une liaison avec Tubize (jusqu'à l'A8) depuis la sortie du Ring est évoquée depuis une quinzaine d'années. Il s'agirait d'une voirie qui permettrait de désengorger le centre de Braine-le-Château et faciliter l'accès à Tubize. La commune d'Ittre n'y est pas favorable, au contraire de la Région wallonne. « Il n'y a rien de neuf dans ce dossier », note Jean-Marc Jadot, directeur des routes du Brabant wallon.

De projets de longue haleine

« Il est évident que des projets d'aménagements routiers prennent toujours beaucoup de temps, explique Jean-Marc Jadot. Le dernier grand projet est l'extension de la N25. Cela demande des budgets colossaux et de nombreuses études. Il faut donc être très patient ! »

> **Xavier Attout**



travers champs. © Contournements routiers

« Informer sur les projets routiers »

Julien Taymans, président de Natagora BW, est le porte-parole de la plateforme « Les contournements routiers », qui rassemble onze associations environnementales.

> **Quel est l'objectif de cette plateforme ?**

C'est de porter une réflexion sur les nouvelles infrastructures routières et singulièrement sur les chaînons manquants. La plateforme a l'ambition d'offrir des éléments qui permettront à chacun de se construire une opinion sur ces projets d'infrastructures qui ont souvent été pensés en d'autres temps, avec des critères et des situations différentes.

> **Et le projet de contournement de Wavre vous permet d'entrer directement en action...**

Le site a été lancé dans ce cadre. Nous regrettons que le tracé de ce contournement est en tout ou en partie inscrit au plan de secteur en périmètre d'intérêt paysager. Cette rocade marquera la fin de la rupture entre la ville et la campagne, en ouvrant cette partie du territoire à la suburbanisation, tout en favorisant, nous le craignons à terme, un agrandissement du zoning Nord de Wavre. Nous estimons aussi que le budget de 14 millions ne sera pas suffisant pour réaliser l'entièreté du projet et regrettons qu'aucune piste cyclable ne soit prévue.

> **Quid de la suite ?**

1 027 réclamations ont été introduites lors de l'enquête publique. Une décision du fonctionnaire-délégué est attendue fin mai sur ce dossier.

> **D'autres projets ?**

Toutes une série de projets de voiries sont inscrits au plan de secteur depuis les années 1970. Si le projet wavrien passe, c'est peut-être la porte ouverte à d'autres.

> **X. A.**

Les sentiers sont-ils enfin sortis de l'impasse ?

OUI



Christophe Danaux est directeur de l'asbl Sentiers.be

Exit la loi vicinale de 1841. Un nouveau décret régit depuis le 1er avril les chemins et sentiers wallons. De quoi adapter certaines dispositions obsolètes, imprécises ou en décalage avec d'autres législations. Le maillage des sentiers est renforcé. Un inventaire des voiries va être réalisé. Les propriétaires s'estiment lésés.

« Les sentiers seront mieux protégés »

> Ce décret, une bonne nouvelle pour les promeneurs ?

Oui, surtout concernant les voiries futures qui sont mieux protégées.

> S'agit-il vraiment d'une avancée ?

Des points de tensions sont réglés, de nouveaux éléments apparaissent : nous pouvons être satisfaits de l'évolution. On peut notamment relever le régime unique par rapport aux voiries, le régime d'infractions, les sanctions administratives, la prescription extinctive qui a été supprimée (un propriétaire ne peut plus s'approprier petit à petit un sentier).

> Les agriculteurs et propriétaires fonciers s'estiment lésés dans l'aventure...

Leur réaction est exagérée. Ils ont notamment gagné la possibilité de recourir au système des voiries conventionnelles et de pouvoir déplacer l'assiette de certains chemins et sentiers sans

risquer d'encourir la prescription acquisitive. Il y a également une sécurité juridique de par la forme que prendra le nouvel atlas. Leurs craintes ne sont pas vraiment liées au nouveau décret mais sur la manière dont on va actualiser ces atlas. Ils s'inquiètent que de vieux dossiers qu'ils pensaient enterrés ressurgissent, que les voiries labourées et effacées redeviennent des sentiers.

> Les Communes ont désormais plus de pouvoir : une bonne chose ?

Tout dépend de la manière dont elles l'utilisent. Si la publicité lors de l'enquête publique est correctement effectuée, ce sera un pas en avant. A contrario, sans autorité supérieure, il faudra être plus vigilant pour éviter les petits arrangements entre amis. La Province ne donne un avis conforme que pour le cas où une voirie concerne plusieurs communes.

> Les sentiers seront repris dans un atlas. Avez-vous des inquiétudes sur son application ?

Nous ne sommes qu'au début du processus. La méthodologie doit encore être déterminée. Le décret prévoit la mise en place de groupes locaux. Nous estimons qu'un travail préparatoire est nécessaire, de manière à ce que quand on arrive autour de la table, tout le monde possède déjà des données objectives pour recréer un réseau cohérent à mettre en place. Le contexte territorial doit vraiment être pris en compte.

NON



Séverine Van Waeyenberge est conseillère juridique au service d'études de la Fédération wallonne de l'agriculture.

« Ce décret multipliera les situations conflictuelles »

> Ce décret, est-ce une bonne nouvelle pour les promeneurs mais une mauvaise pour les agriculteurs et les propriétaires fonciers ?

Les propriétaires fonciers ne sont pas lésés par ce décret. Seulement, les nouvelles règles du jeu ne permettront pas de travailler de manière consensuelle. Et les outils qui seront mis en place multiplieront les situations conflictuelles

> S'agit-il toutefois d'une avancée ?

Oui, il y a en tout cas une simplification administrative. Mais il est regrettable que les Provinces soient quelque peu écartées des discussions. Par contre, au niveau de l'actualisation des atlas vicinaux, nous avons pour le moment très peu d'éléments pour redéterminer un réseau cohérent. Certains ont l'objectif de vouloir conserver tous les chemins dans l'atlas. Ce n'est pas une bonne option pour nous car cet atlas n'offre pas de preuve juridique de l'existence du chemin.

> Quels sont les points qui ne vous conviennent pas dans le décret ?

La création de voirie notamment. Nous regrettons également le maintien du mécanisme de prescription acquisitive. Seule une commune devrait pouvoir créer une nouvelle voirie. Il n'est pas raisonnable de créer des chemins n'importe où. Enfin, nous ne sommes pas d'accord sur la désappropriation d'une partie du bien sans indemnisation.

> La commune a désormais plus de pouvoir : une bonne chose ?

Je ne pense pas qu'elle ait davantage de pouvoir. Notre plus grande critique liée aux Communes est relative aux chemins qui ne sont pas entretenus et qui sont remplis de déchets. Un bon entretien permet de garantir le maintien de l'emprise, c'est-à-dire que le chemin reste à sa place.

> Vous pensez pouvoir faire encore évoluer les choses ?

Le décret a été adopté. Des arrêtés d'exécution doivent encore déterminer la manière dont se dérouleront les actualisations des atlas. Mais on ne voit rien arriver. Par la suite, si les difficultés se répètent pour les propriétaires, nous pourrions demander une modification décrétable.

> Propos recueillis par Xavier Attout

Un avis, une opinion à faire partager ? Cette page vous est ouverte

Quelles pistes pour des logements plus accessibles ?

Joël Coupez et Robert Treselj
sont respectivement vice-président et président de l'Union wallonne des architectes

Une carte blanche de Joël Coupez et Robert Treselj

Les chiffres sont alarmants. L'évolution constante des prix moyens exprimés par m² des terrains à bâtir en Région wallonne augmente de près de 18 % par an ces dix dernières années. Et le Brabant wallon présente une tension encore plus soutenue. La crise économique et la baisse des mises en chantier de 25 % n'ont pas permis d'enrayer, même légèrement, cette progression. Le marché des biens à rénover reste élevé et les interventions sont de plus en plus lourdes, atteignant de 850 à 1 300 €/m² hors frais, soit le coût des constructions neuves sur terrain vierge. Sur 1,3 million de logements en Wallonie, ce sont près de 800 000 logements qui devraient être améliorés !

Des coûts de construction en hausse constante

Le coût de la construction neuve à surface équivalente ne cesse d'augmenter, dépassant de loin les indices santé ou indices de la construction, sans que les entreprises de construction puissent prétendre à des marges bénéficiaires plus confortables. Ceci est curieux en période de disette économique. La raison se trouve dans les choix politiques récents. De nombreuses bonnes intentions traduites en normes techniques dans un premier temps, qui isolément semblent tirées du bon sens, ont été rendues obligatoires par le législateur fédéral et régional. Notons sans être exhaustif, la norme sur la sécurité des vitrages, les effets de la coordination de sécurité et santé, la norme acoustique, la norme incendie pour les bâtiments bas, la norme sur l'épuration des eaux individuelles, l'adaptabilité des logements, l'étanchéité à l'air ou encore la norme de ventilation. Ces avancées sont de belles aubaines pour certains producteurs de matériaux dont il faut féliciter le lobbying actif. N'avons-nous pas quitté l'autoroute du bon sens ? Un bâtiment est un ensemble complexe de 40 000 composants qu'il convient de voir de manière holistique. Quel sens y a-t-il de proposer des maisons à haute performance si chères que les citoyens ne peuvent plus les financer ni à l'acquisition, ni à la location. Un habitat

« Sur 1,3 million de logements en Wallonie, 800 000 devraient être améliorés sur le plan énergétique »

est au service des habitants et doit rester accessible. La capacité mensuelle de remboursement est drastiquement limitée par les banques quand et si elles octroient un crédit à 30 % des revenus. 60 % des gens qui ont des revenus annuels déclarés de moins de 20 000 euros ne peuvent consacrer en moyenne que 650 euros/mois pour son logement. Concevoir des habitats impayables, n'est pas le propos des architectes qui ont toujours eu une haute considération de la citoyenneté et de l'intérêt collectif. Les architectes considèrent qu'il convient de répondre aux enjeux économiques de tous et qu'il est temps de leur faire confiance en desserrant les étau normatifs et urbanistiques. À force de légiférer et de proposer des normes dénuées de bon sens économique, cela tue l'accessibilité au logement et tout le secteur de la construction, architectes y compris. L'Union Wallonne des Architectes dit dans l'intérêt du citoyen : stop à l'inflation législative.

Quelles solutions ?

Il existe des solutions et des propositions de bon sens qui seront tantôt en dérogation au niveau urbanistique, tantôt en infraction par rapport à l'une des normes à valeur contraignante. Ce sont ces textes qui doivent changer.

Construire plus compact (surface réduite), plus dense (mitoyenneté), plus collectif permet de diminuer l'impact du prix du terrain, de la consommation réelle énergétique... mais paradoxalement cela ne rencontre pas toujours les enjeux de la PEB suivant son calcul actuel ou les textes urbanistiques.

Construire plus simple, en diminuant le nombre de couches constructives et en s'orientant vers des solutions « low-tech » fiables permet comme nous l'avons démontré dans un projet de 20 logements publics à Waterloo, de maîtriser un budget de construction de 995 euros/m² hors frais... pour une consommation énergétique de chauffage par logement de moins de 9 euros/mois.

Un avis, une opinion à faire partager ? Cette page vous est ouverte. N'hésitez pas à nous soumettre vos propositions de carte blanche (m.urbanisme@cwbw.be). Les sujets doivent être en lien avec le cadre de vie. Le texte ne peut dépasser les 4 000 caractères.

Week-end Résonances : ouvert à tous les publics

Balades sonores et parcours photographique

Le dernier week-end d'avril, les bonnes ondes de « Résonances, les arts sonores en Brabant wallon » se propagent à Genappe et Rixensart. L'occasion pour parents et enfants de prêter l'oreille à leur environnement.

Résonances, les arts sonores en Brabant wallon se terminera tout doucement, à la fin du mois d'avril par un « Week-end Résonances » qui se déroulera à Braine-l'Alleud, bien sûr, où l'exposition de l'École des Arts remporte un joli succès, mais aussi à Genappe et Rixensart. Les centres culturels y ont programmé des activités avec leurs partenaires locaux et les artistes Xavier Willot et Gilles Malatray.

Les 26 et 27 avril, *Murs-Murs* offrira une cartographie sonore du territoire de Genappe. Pendant les congés de détente (ex-Carnaval) et les vacances de printemps (ex-Pâques), Xavier Willot, photoreporter, membre fondateur du collectif multidisciplinaire namurois « Drash » et animateur des Ateliers du Léz'Arts, accompagne un groupe de cinq ados de 12 à 14 ans. Il leur apprend différentes techniques photographiques et plastiques : portraits des personnes sur fond blanc, réalisation de pochoirs à partir de leurs photos, collage de 15 mètres de long. Les jeunes parcourent ensuite les rues de Genappe pour photographier les gens à qui ils expliquent le projet. Ils font également de l'Urbex, soit de l'exploration urbaine, dans la Sucrierie désaffectée. « *Au départ, personne ne savait trop dans quoi on s'embarquait, confie Xavier Willot. Au terme du premier stage, même les parents étaient stupéfaits du résultat et du fait que les gamins étaient restés tellement concentrés. En effet, tant les pochoirs qui seront appliqués que les photos, demandent un travail minutieux de découpe d'images. Mais les jeunes ont aussi bien rigolé !* »

Le résultat de leurs pérégrinations formera un « parcours photographique », fait

de photos noir et blanc grand format, mais sans doute aussi d'ajouts de couleurs par les techniques apprises en stage. Le parcours investira les façades d'un quartier, essentiellement celles de la rue de Charleroi, afin de redynamiser cette zone un peu délaissée à la suite de la fermeture de plusieurs commerces, sans oublier la façade du Centre culturel de Genappe. L'objectif du parcours est d'interpeller, émouvoir et questionner les passants. Les jeunes afficheront leur vision du quotidien, de leur futur, de leurs rêves et de leurs incohérences.

De son côté, l'équipe du Centre culturel a recueilli des témoignages auprès d'une quinzaine d'anciens travailleurs de la Sucrierie de Genappe qui, avec ses 154 hectares à réaffecter, constitue un véritable enjeu pour la commune. L'émotion restée très vive en l'absence d'une explication officielle sera palpable dans l'installation sonore à laquelle se joindront aussi les témoignages d'agriculteurs voisins du site.

Arrêts sur sons

Quant à Gilles Malatray, guide promeneur, musicien, horticulteur paysagiste de formation et animateur du site internet Desartsonnants, on le retrouvera à Rixensart comme à Genappe, où il mènera des « balades sonores ». À Rixensart, cette balade emmènera le « promeneur-écoutant » d'une gare à l'autre, de Genval à Rixensart, du Musée de l'eau et de la fontaine, à proximité du Lac de Genval, jusqu'au Tilt (Terrain Interactif Ludique pour Tous) à Rixensart. Gilles Malatray guidera et rythmera la marche en organisant la déambulation le long de la voie ferrée et

du bois communal et en ménageant des points d'ouïe et des arrêts sur sons. Il fera découvrir les empreintes acoustiques, les musiques des lieux et les traces sonores accumulées.



Gilles Malatray travaille depuis 1986 à nombreuses installations environnementales, promenades et créations sonores, ainsi qu'à des programmations artistiques. Son travail questionne principalement les notions d'environnement, de territoire et de paysage sonore. Il intervient au sein de workshops et conférences dans des écoles d'art, d'arts appliqués, d'architecture.

Et du côté de l'épicentre de Résonances, les arts sonores en Brabant wallon, les visiteurs pourront découvrir l'exposition de l'École des Arts de Braine-l'Alleud en compagnie de son commissaire, Philippe Franck. Les plus aventureux ou les plus

chanceux pourront même s'adonner à des massages sonores réharmonisants prodigués par l'artiste « bio glamour » et masseuse holistique Isa Belle qui joue avec ses bols tibétains rituels en cristal, chimes et autres instruments de bien-être, sur et autour de votre corps. Ils seront proposés dans une salle cosy de l'École des Arts. Les enfants pourront essayer le Sonic Quizz, une sorte de Pictionary sonore, et pénétrer dans la Caravane-média-son. À la suite de chaque massage, performance et activité, les participants seront invités à prendre une collation et à partager leurs émotions s'ils le désirent. Les Résonances se propageront décidément partout !

> **Caroline Dunski**

Pour clôturer Résonances, les arts sonores en Brabant wallon :

- **Leo Kupper et Todor Todoroff** – Concerts
Le vendredi 25 avril à 20h – Académie de Musique de Braine-l'Alleud
 - **Murs-Murs** – Cartographie sonore d'un territoire + Balade sonore
Du samedi 26 au dimanche 27 avril – Centre-ville et Centre culturel de Genappe
 - **Résonances, visites guidées et massages sonores** – Exposition et performances
Le samedi 26 avril de 15h à 17h30 – École des Arts de Braine-l'Alleud
 - **Son et mise en forme** / Colin Ponthot – Conférence
Le mercredi 30 avril à 19h – École des Arts de Braine-l'Alleud
- www.resonances-arts-sonores.be

À partager en famille

Avec la complicité de leurs partenaires, les centres culturels de Rixensart et de Genappe ont veillé à ce que le Week-end Résonances soit l'occasion de partager un moment de découverte et de plaisirs sensoriels en famille.

Le samedi 26 avril, les visites guidées de l'exposition Résonances à l'École des Arts de Braine-l'Alleud seront ouvertes au public de tout âge.

Le dimanche 27 à 10h30, le parcours Murs-Murs se fera en compagnie de l'audio-guide, Gilles Malatray, qui proposera de (re)découvrir les tonalités de la ville, ses traces sonores accumulées au fil des rues, des places, jardins et bâtiments. La découverte s'achèvera sur une note conviviale, avec un apéro.

À Genval, dès 14h, au Musée de l'eau et de la fontaine, les enfants de 3 à 12 ans prendront part à un atelier musical pendant que leurs parents visiteront le musée. Les petits découvriront toute une série d'instruments insolites qui se jouent dans l'eau, comme les tambours des mers, bâtons de pluie, gobelets magiques, coquillages et autres flûtes aquatiques.

Tout ce petit monde prendra ensuite part à la balade sonore en suivant Gilles Malatray dans une déambulation entre intérieurs et extérieurs, dans une succession de passages, d'ouvertures et de resserrements, pour capter des empreintes acoustiques, la musique des lieux et accumuler des traces sonores.

Au Tilt, à Rixensart, les enfants exploreront le monde en théâtre, à partir des sons ramenés du périple, qu'ils reproduiront avec le corps, la voix, les objets... L'après-midi se clôturera par un goûter.

www.resonances-arts-sonores.be
02 384 61 03 - École des Arts
02 653 61 23 - Centre culturel de Rixensart
067 77 16 27 - Centre culturel de Genappe

> **C. Du.**



La richesse culturelle issue de l'immigration

Du 10 au 13 avril, la Caravane de la Diversité fait escale au Parc à Mitrailles à Court-Saint-Étienne pour favoriser la découverte de la richesse culturelle.

En ce printemps 2014, dans l'esprit nomade et aventureux des premiers Marocains et Turcs arrivés en Belgique il y a 50 ans, la Caravane de la Diversité parcourt la Belgique francophone à la rencontre de ses habitants. Sous ses chapiteaux et tentes berbères, la Compagnie des Nouveaux Disparus propose un véritable festival itinérant visant à faire découvrir l'incroyable diversité et la richesse culturelle issues des immigrations.

Fondée en 1994 par Jamal Youssfi, auteur et metteur en scène, la Compagnie des Nouveaux Disparus œuvre pour donner accès à la culture, et au théâtre en particulier, à un public défavorisé, peu enclin aux sorties culturelles. Le parking du Parc à Mitrailles de Court-Saint-Étienne est la troisième étape du périple de la Caravane de la Diversité qui se rendra ensuite en province de Hainaut. L'objectif de la Caravane est de favoriser le respect et le vivre ensemble en montrant toutes les richesses des différentes immigrations à travers la création artis-

tique. Il s'agit aussi de déconstruire les préjugés qui leur sont liés.

Au programme : théâtre, danse, concerts, spectacles d'atelier, débats... Le tout accompagné du Souk associatif, qui met le travail de différentes associations locales à l'honneur. Coordonnées par le Centre régional d'intégration du Brabant wallon (CRIBW), 15 associations brabançonnes ont emboîté le pas de la Caravane pour se réunir dans le Souk et présenter leurs actions et productions.

Parmi celles-ci, certaines se sont rendu compte qu'elles sont nombreuses à travailler sur la question des droits de la femme. C'est pourquoi elles ont décidé d'organiser la journée « Femmes et DiversitéS », le jeudi 10 avril. Le public prendra part à des animations ludiques autour de la thématique, à une rencontre-débat sur les discriminations à l'emploi et pourra aussi assister au one-woman show *Stella, cœur de mère*, écrit et joué par Stella Kitoga. Celui-ci sera suivi d'un débat. Et, pour les enfants, la ludothèque d'Ottignies-Louvain-la-Neuve propose des

animations avec des jeux du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. Pendant quatre jours, on s'informerà, on s'amusera, on se divertira...

> **Caroline Dunski**

Au programme :

- *Un fou noir au pays des blancs* – Pie Tshibanda
le jeudi 10/4 à 20h
- *R/2 Roots and Road* – Labo DSN
le vendredi 11/4 à 20h
- *La Maroxelloise, agence de voyages* – Cie des Nouveaux Disparus
le vendredi 11/4 à 18h et le samedi 12/4 à 17h
- *Gembloux, à la recherche de l'armée oubliée* – Brocoli Théâtre
le samedi 12/4 à 20h
- *La Marche* – de Nabil Ben Yadir
le dimanche 13/4 à 20h

Infos et réservations :

Les activités proposées sont gratuites, mais les spectacles requièrent une réservation auprès de la Compagnie des Nouveaux Disparus : 02 219 11 98 - reservation@lesnouveauxdisparus.com



Des témoignages sous forme d'installation

Cinq mois séparent la signature des conventions de travail liant la Belgique au Maroc (17 février 1964), d'une part, et à la Turquie (16 juillet 1964), d'autre part. Les textes signés alors visaient à encourager la venue d'une nouvelle main d'œuvre pour occuper des postes dans les métiers les plus pénibles, pour faire face à la pénurie dont se plaignaient les patrons. Certains de ces travailleurs sont arrivés à Court-Saint-Étienne. Les élèves de 5e et 6e techniques sociales de l'Institut technique provincial (ITP) ont récolté des témoignages auprès d'habitants de Court-Saint-Étienne et d'anciens ouvriers des Usines Henricot. Ce projet transversal, préparé et travaillé dans les cours de sciences sociales, économie, art... sera présenté sous forme d'installation.

> **C. Du.**



agenda 4/14

épinglé pour vous...

sa 12/4 à 17h, à **Virginal (Ittre) / concerts**
Muz'lttre

La salle polyvalente accueille la cinquième édition du festival jeune. Cette initiative soutenue par la commission communale jeunesse et le CLI a vu le jour lors des conseils des jeunes organisés par l'animatrice du No Man's Land de l'entité. Cet événement, voulu par des jeunes pour des jeunes touche un public large grâce à la polyvalence musicale des groupes invités. Ce festival privilégie des groupes de la région et même locaux. Au programme provisoire : Laberge, Colt... Possibilité de petite restauration et bar.
www.ittreculture.be - 064 64 73 23
info@ittreculture.be

di 13/4 à 15h, à **Jodoigne / sortie en famille**
Personnages en famille : lecture et jeu créatif

avec Dominique Maes
Une rencontre conviviale à partager en famille. Après avoir présenté son travail d'illustrateur et d'auteur, raconté l'une ou l'autre de ses histoires, Dominique Maes proposera un petit jeu créatif où les adultes seront admis ! Parents, enfants, grands-parents, oncles, cousins et tantes seront invités à créer leurs propres personnages et à leur faire ressentir les plus jolies émotions. Réservation souhaitée.
010 81 99 57 - www.culturejodoigne.be
www.dominiquemaes.net

du lu 14/4 au ve 18/4, à **Genappe / stage de vacances**

Jardin d'artistes
Créations picturales et 3D exclusivement à partir d'éléments naturels (plantes, fleurs, écorce, terre). Un stage animé par Didier De Keyser pour les enfants de 8 à 12 ans. Garderie organisée.
www.lesateliersdulezarts.be - 067 44 39 44 -
cecgenappe@gmail.com

me 23/4 à 19h30, à **Jodoigne / atelier**
Boîtes à gogo

Venez personnaliser des objets de récupération. Au moyen de différentes techniques de collage, nous transformerons des boîtes (en bois ou en carton) pour en faire un tiroir à foulard, une boîte à thé, un rangement pour télécommande, un plateau... Apportez une ou deux boîtes de votre choix ainsi que des magazines, vieux livres, serviettes en papier et autres trésors récupérés. Animé par Giorgia des Ateliers de Giorgia.
www.culturejodoigne.be - 010 81 99 57

me 23/4 à 20h, à **Nivelles / concert**
Sarah Carlier

L'artiste compose et écrit depuis l'âge de 16 ans, inspirée tant par Nina Simone ou Tracy Chapman que par Jimi Hendrix ou encore son idole, Gnarts Barkley. Son écriture touche à son vécu et à son quotidien : passion, chagrin d'amour, rencontres manquées... autant de thèmes à l'image d'une jeune femme sortie

de l'adolescence avec le sourire, un enthousiasme débordant et un naturel déconcertant.
www.centrecultureeldenvelles.be - 067 88 22 77

je 24/4 au je 8/5, à **Waterloo / exposition**
Patricia Timmermans : L'imaginaire absolu

Cette créatrice s'exprime sur la toile à travers le langage des formes, des couleurs et de la matière. L'alchimie de celles-ci évoque des reflets, de la lumière, de la transparence et de la profondeur. Couleurs, matières et empreintes s'imbriquent et se mêlent pour transmettre sa sensibilité et appeler au toucher les textures et les reliefs. Sa démarche artistique s'inscrit dans une totale liberté d'expression sans rapport avec la réalité matérielle.
www.centre-culturel-waterloo.be - 02 354 47 66

ve 25/04 à 20h30, à **Ottignies / théâtre**
La vie c'est comme un arbre

De Mohamed Allouchi et Rachid Hirchi
Une comédie burlesque sur l'immigration marocaine. Audace, autodérision, surprise, fraîcheur, frénésie, rythme et humour pour cette pièce de théâtre en hommage hilarant à toutes ces personnes qui ont quitté des êtres chers dans l'espoir d'un avenir meilleur.
www.poleculturel.be - 010 41 44 35

ve 25/04 à 21h, à **Virginal (Ittre) / théâtre**
Rufus - Les jaillissantes

Aveux exprimés avec une liberté inattendue et une surprenante richesse d'évocation par des femmes sur leur vie secrète. Ce spectacle se veut un prolongement des "Monologues du vagin". Le comédien Rufus a organisé son spectacle autour de quelques-uns des 320 témoignages recueillis ces dix dernières années dans différentes cultures, par le psychosociologue Jacques Salomé.
www.letabledhotes.be - 067 78 06 70
letable@letabledhotes.be

di 27/4, à **Malèves (Perwez) / conte**
La route du conte

Le rendez-vous de l'oralité reprend ses quartiers à Malèves, sa halte annuelle, pour la troisième année consécutive. Le Centre culturel en collaboration avec la Maison du Conte et de nombreuses associations locales vous concoctent un programme plein de surprises dans lequel petits et grands trouveront histoires à leur oreille...
www.foyerperwez.be - 081 23 45 55

Cet agenda est absolument incomplet !
Consultez Culturebw.be, nouvelle vitrine
de la culture en Brabant wallon



Culturebw.be

INVITATION

BILL VIOLA
(Rétrospective)
au Grand Palais

+

ILYA ET EMILIA
KABOKOV

(Monumenta)
au Grand Palais

+

L'ÉTAT DU CIEL
au Palais de Tokyo

PARIS

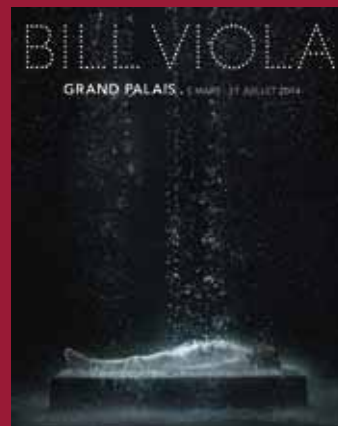
18 MAI 2014

Clair Obscur vous emmène à Paris pour la rétrospective exceptionnelle du vidéaste américain Bill Viola. Vous découvrirez aussi la *Monumenta* et consulterez *L'État du ciel* au Palais de Tokyo.

> Adulte : 40€
> (-) de 18 ans, (+) de 65 ans, pensionné, demandeur d'emploi, étudiant : 30€

Départ
7:00 RDV Parc à Mitrailles
7:15 Départ
Retour
18:00 Départ de Paris

Uniquement sur réservation
au CCBW - 010 616 606
clairobscur@ccbwb.be - ccbwb.be



invitation

midi de l'urbanisme

La ruralité est-elle en péril avec la densification ?

> Barbara Lefort

Assistante de recherche « densité » au CREAT-CPDT

> Noélie Bodin

Conseillère en Aménagement du territoire et Urbanisme, Chastre

> Benjamin Assouad

Chargé de mission, Fédération Inter-Environnement Wallonie

> Michaël Van Cutsem

Directeur de recherche, co-responsable du Pôle Prospective, Institut Jules Destrée

Vendredi 25 avril 2014
de 12h à 14h30

Espace Perez, 1er étage (pas d'ascenseur)
5, rue du Village - 1325 Dion-le-Mont



La lutte contre l'étalement urbain fait partie des défis principaux à relever en Wallonie. Pour y faire face, une des mesures proposées dans la nouvelle version du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER), toujours au stade de projet, est la densification de l'habitat dans les territoires ruraux.

Cette mesure propose notamment un développement raisonné des villages en encourageant une densité supérieure à 20 logements/ha dans le cœur des villages, une architecture innovante ou encore un développement de modes d'habitat alternatif à la maison unifamiliale. Une proposition qui fait déjà débat dans certaines communes rurales.

Et qui entraîne en tout cas plusieurs questions :

- Comment préserver l'identité et la qualité de vie tant appréciées de ces territoires en y encourageant la densification ?
- Ne risquons-nous pas de signer la disparition du caractère proprement rural des villages brabançons et de transformer nos espaces ruraux en nouveaux espaces urbains ?
- Comment arriver à faire accepter ce nouveau mode de vie à des habitants qui ont souhaité vivre à l'écart des centres ?
- Quelles sont les pistes et solutions (une ville nouvelle ?) pour assurer la préservation de nos campagnes ?

Nous vous invitons à débattre de ces questions lors du prochain Midi de l'urbanisme afin de tenter de tracer le chemin vers le futur cadre de vie de nos territoires ruraux.

Inscriptions obligatoires avant le 18 avril 2014

m.urbanisme@cbbw.be

010 62 10 55

Tarif : 5 euros (sandwich et boissons compris)

